

Créé en avril 1982

FONDATEURS:

Mihran Amtablian
Kévork Képénékian
Jules Mardirossian
Vahé Muradian

EDITION FRANCE ARMÉNIE:

17 Place de la Ferrandière
69003 – Lyon
Tél: 04 72 33 24 77
Fax: 04 72 34 59 05

Courriel: contact@france-armenie.fr
Site web: www.france-armenie.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

Harout Mardirossian

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE:

Véronique Sanchez-Chakérian

COLLABORATEURS de ce NUMÉRO:

Gérard Achdjian
Antranik Atamian
Zmrouthe Aubozian
Anna Baghdassarian
Vicken Chétérián
Bérénice Delaye Aubozian
Ani Hagopian
Christiane Inayétian
Jean-Jacques Karagueuzian
Dikran Karaoglanian
Mariam Khatlamajyan
Robin Koulaksezian
Almasd Leloire Kérackian
Nathalie Maghakian
Varoujan Mardikian
Harout Mardirossian
Edouard Pehlivanian
Armin Sahakian
Rémy Sirope
Marie Soghomonian
Hélène Terzian
Vahé Ter Minassian
Marie-Anne Thil
Tigrane Yégavian
Jean Yérérian

**RESPONSABLE
DES PAGES ARMÉNIENNES:**

Krikor Tavitian

INFOGRAPHIE:

France Arménie

CONCEPTION GRAPHIQUE:

Christine Kirkorian

ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

Liza Bardakjian : 04 72 33 24 77

PUBLICITÉS

04 72 33 24 77

IMPRIMERIE:

BRAILLY – Saint Genis Laval
Commission Paritaire des Publications
et Agences de presse
N° CPPAP 0323 G 87300

Reproduction interdite de tout article, photo ou document sans l'accord de l'administration du journal. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés spontanément.

Une balance déséquilibrée

L'annulation des chartes d'amitié entre les villes d'Artsakh et les villes d'Arnouville, Valence, Bourg-de-Péage, Bourg-les-Valence et du département de la Drôme est un révélateur du rééquilibrage lentement mais sûrement opéré par la France avec l'Arménie et au-delà de la manière dont elle entend mener aujourd'hui sa diplomatie.

Car même s'il s'agit d'une décision de justice qui s'impose donc à tous et que la justice en France est indépendante du pouvoir, nul ne peut ignorer que la diplomatie française et le gouvernement ont profondément appuyé via les préfets et les procureurs pour obtenir la décision de justice attendue. Au-delà on ne peut que s'étonner et regretter que l'argumentaire utilisé par les préfets et au final par les juges reprend quasiment mot pour mot celui de la diplomatie azérie qui réclamait cette annulation à la France comme preuve de sa « neutralité » au sein du Groupe de Minsk de l'OSCE.

Oublié aussi la défense des peuples opprimés ou le soutien au droit à l'auto-détermination des peuples. La France est prête désormais à vendre des armes et des munitions à l'Azerbaïdjan comme nous l'évoquions dans notre numéro de janvier. Information confirmée à demi-mot par le Président de la République Emmanuel Macron lors du diner du CCAF en février où il n'ajoutait que la réserve incontrôlable que *“ la France ne vendrait pas d'armes qui pourraient être utilisés contre les populations civiles ”*.

Seule semble désormais compter la diplomatie économique chère à Jean-Yves Le Drian et dans laquelle l'Azerbaïdjan excelle à coup de pétrodollars.

En cette fin juin, si on regarde objectivement la position de la France dans le cadre du conflit entre l'Artsakh et l'Azerbaïdjan, la balance française penche fortement du côté azéri. Quelle certitude a-t-on dans les négociations quand plus de 5 milliards de contrats sont en jeu ? Quelle confiance peut-on accorder à un négociateur qui va préférer armer une dictature azérie plutôt que de soutenir politiquement et économiquement

une démocratie arménienne ? Quel crédit peut-on donner à la France quand elle va jusqu'à interdire l'amitié des français avec des populations réclamant juste le droit de vivre libre et en sécurité sur leurs terres ?

Et ce n'est pas la création de la journée nationale de commémoration du Génocide des Arméniens qui va changer quelque chose. Le Président Macron le croit sans doute mais il fait lourdement fausse route. Comme le dit Mourad Papazian, le co-président du CCAF dans l'interview qu'il accorde à *France Arménie* *“ la Cause Arménienne c'est un tout, ça ne se segmente pas. On ne peut pas œuvrer pour la reconnaissance du Génocide des Arméniens et se mettre au service de l'Azerbaïdjan qui veut massacrer les Arméniens de l'Artsakh. Il y a comme une incongruité qui pose la question de la sincérité ”*.

Et au-delà de la question de la sincérité on peut aussi se poser la question du manque d'empathie qui colle aussi à la peau de ce « nouveau monde ». RIEN, ni de l'Elysée, ni du Quai d'Orsay, ni du gouvernement. Ça on pouvait s'y attendre. Mais quand, à l'exception de la Députée Danielle Cazarian, aucun représentant de la majorité n'ait daigné marquer la moindre solidarité avec les populations d'Artsakh, y compris ceux membres du Groupe d'amitié France Arménie et en premier lieu son président M. Marilossian, on se dit que l'on ait à des années lumières de la sincérité des Rouquet, Rochebloine, Le Roux et autres parlementaires amis de la Cause Arménienne. Car à quoi sert un Groupe d'amitié France-Arménie, s'il ne soutient pas l'amitié entre les français et les Arméniens qu'ils viennent de Erevan ou de Stépanakert ? Que dire du silence assourdissant de M. Marilossian sur l'Artsakh, si ce n'est, une nouvelle fois, pour souligner qu'il n'a plus notre confiance car il n'est pas à la hauteur du mandat de président du groupe d'Amitié France-Arménie qui lui a été confié. Son départ serait une étape indispensable pour le rétablissement de la neutralité de la France aux yeux de ses citoyens français d'origine arménienne.

Indispensable mais très loin d'être suffisant. ■